

# Compte rendu simplifié du Conseil Municipal du 27 septembre 2021

Lors de cette séance publique, 12 membres du Conseil sont présents et 3 membres sont représentés.  
L'ordre du jour a été modifié (accord à l'unanimité) concernant l'accueil collectif des mineurs de Warluis

## 1) Budget communal

Après présentation des détails des décisions modificatives budgétaire n°1 et n°2, la modification est adoptée à l'unanimité par le Conseil.

## 2) Admission en non-valeur

A été admise en non-valeur la somme de 10,34€ correspondant au titre n°7/2013 (montant inférieur au seuil de recouvrement).

## 3) Versement exceptionnel au profit de la coopérative scolaire

La commune a reçu un don de 800€ destiné à l'école.

Considérant le projet de classe de découverte pour les enfants de CE, ce don sera versé sur le compte de la coopérative scolaire afin de financer ce projet.

## 4) Subvention aux anciens combattants

L'association des anciens combattants anime toutes les cérémonies officielles et participe au devoir de mémoire, par des actions intergénérationnelles. Le Conseil alloue une subvention de 250€.

## 5) Accueil Collectif des Mineurs de Warluis

L'ACM de Warluis rencontre un grand succès avec une fréquentation en augmentation.

Pour rappel, la convention avec la ligue de l'enseignement a été signée pour l'année 2021.

Le Conseil approuve la poursuite de cette action en 2022 et Madame le Maire est autorisée à lancer un nouvel appel d'offre.

## 6) Rénovation de l'éclairage public

Suite à la délibération du 10/06/2021 (mise en place d'un marché sur performance) Mme le Maire a rencontré le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60), qui propose d'établir un dossier de rénovation de notre parc « éclairage public ».

Le Conseil donne son accord de principe pour solliciter le SE60.

## 7) Travaux de voirie

Suite aux inondations, de nombreux dégâts ont été constatés sur Merlemont. Mme le Maire a demandé une subvention auprès de l'Etat. Le Conseil approuve cette demande. Les travaux seront réalisés après accord de la subvention.

## 8) Travaux de réfection et de mise aux normes de la toiture de la salle communale.

Après constat d'un charpentier, il devient urgent de faire des travaux sur la toiture de la salle. 2 devis ont été établis. Le Conseil décide de demander des subventions. Il décide aussi de demander une dérogation pour commencer les travaux avant l'obtention des subventions, compte tenu de l'hiver qui arrive et de la grande urgence du besoin de réparations.

## 9) Projet de classe découverte

Mme le Maire expose le projet d'une classe découverte du CE au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le financement serait de 1/3 par la Commune, 1/3 par la coopérative scolaire et 1/3 par les parents. Le Conseil donne son accord de principe à l'unanimité pour un financement de 1/3 du projet par la Commune.

## 10) Activité piscine

Mme le Maire informe que la classe de CP/CE1 n'a pas bénéficié de tous ses cours de natation l'an dernier (crise sanitaire). Des cours supplémentaires sont possibles cette année en mutualisant les transports avec une classe de Rochy-Condé, sans coût supplémentaire pour la Commune. Le Conseil donne son accord pour cette proposition.

## 11) Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Conseil désigne à l'unanimité Sylvain PINTA comme membre titulaire et Denise RIBAU COURT comme membre suppléant.

## 12) Revalorisation du loyer du logement du 3 rue des écoles

Le Conseil fixe ce loyer à la somme de 461€ à la date du 01/10/21, conformément à la réglementation en vigueur.

### **13) Revalorisation des loyers des logements communaux**

Le Conseil décide à l'unanimité de revaloriser ces loyers au 01/11/21, conformément à la réglementation en vigueur.

### **14) Vente de la parcelle cadastrée ACn°63**

Cette parcelle de 10m<sup>2</sup> le long de la RD1001 pouvant servir à l'installation du distributeur de produits frais de Mr BRETON, Mme le Maire propose au Conseil d'en faire la vente. Le Conseil décide à l'unanimité de vendre cette parcelle au prix de 1000€.

### **15) Informations diverses données au Conseil :**

- un arrêté préfectoral autorise la Carrière CHOUVET à retirer les alluvions sur la carrière actuelle et le Préfet de Région a autorisé la reprise des fouilles archéologiques ;
- le Conseil Départemental a prévu la plantation d'arbres en entrée du village en bordure de la RD 1001 ;
- le syndicat des Sources de Silly Tillard prévoit le remplacement de la canalisation d'eau potable, rue Buquet. Les travaux sont prévus prochainement.
- La société CLESENCE sera chargée de la gestion des logements locatifs du futur lotissement ;
- Mme le Maire convie les conseillers à une commission d'information sur la mise en œuvre du PLU ;
- M. DAMBREVILLE présente le rapport du SE 60, en charge du groupement de commande de l'énergie ;
- M. CAUCHOIS présente le projet des économies d'énergie dans les bâtiments communaux.
- M. BOURGEOIS exprime son regret quant à des dénigrement à son encontre qui auraient été formulés par un conseiller municipal. Mme le Maire affirme qu'il est toujours plus efficace d'exprimer de manière directe ces éventuelles doléances.
- la prochaine séance du conseil municipal est prévue le 8 novembre 2021.